



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE

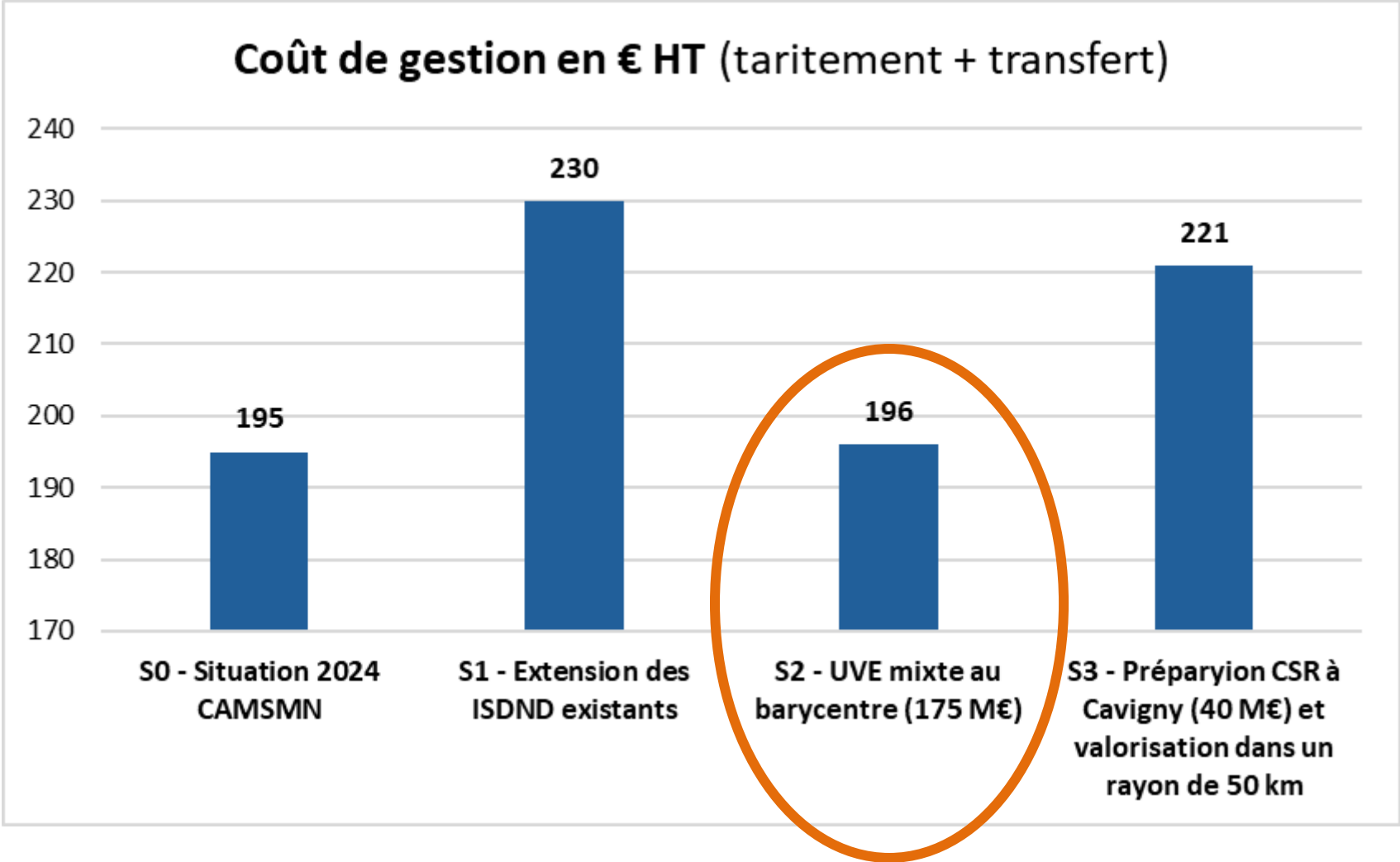
Commission Environnement – Déchets

Mercredi 19 juin à 18h
à la MSAP de St-Hilaire du Harcouët

Ordre du jour

1. Poursuite des études pour la construction d'une Unité de Valorisation Energétique des déchets à l'horizon 2030 sur le site de Cavigny
2. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets : proposition des scénarii à approfondir
3. Point sur les travaux de renouvellement des PAV et programmation des travaux à venir
4. Informations diverses

I. Poursuite des études pour la construction d'une Unité de Valorisation Énergétique des déchets à l'horizon 2030 sur le site de Cavigny



Scénario retenu par le M9

I. Poursuite des études pour la construction d'une Unité de Valorisation Energétique des déchets à l'horizon 2030 sur le site de Cavigny

Relevé de décision de la réunion du M9 du 25 avril 2024 :

Les représentants des collectivités ont pris acte des conclusions de cette première étude et ont entériné à l'unanimité des décisions fortes exposées ci-après qui permettent d'envisager la construction d'une filière de traitement commune à l'horizon 2030 :

1. Poursuivre les études techniques détaillées visant la construction d'une Unité de Valorisation Energétique, électrique ou mixte ;

Les avantages :

→ Une UVE mixte (175 M€) avec la création d'un raccordement au réseau de chaleur de St-Lô (19 M€) situé à 12km semble être le plus propice.

→ 2 formes de valorisation énergétique permettent une volatilité des prix moins importante car le prix de vente de la chaleur est local donc maîtrisable, contrairement à celui de l'électricité qui est fixé par la loi de finances chaque année (actuellement 140 €/MWh, mais il y a un risque qu'il descende à 60 €)

→ Production de chaleur est plus vertueuse au niveau environnemental que l'électrique

Les inconvénients :

→ Forte production de chaleur donc besoin d'un consommateur (pour réseau de chaleur le besoin n'est pas le même sur l'année).

→ Risque sur la future taxe carbone (à déclarer en 2024, avec une taxe possible à compter de 2028)

I. Poursuite des études pour la construction d'une Unité de Valorisation Energétique des déchets à l'horizon 2030 sur le site de Cavigny

2. Privilégier le site de Cavigny

Les avantages :

- Pôle environnement déjà classé ICPE bénéficiant d'une réserve foncière et d'infrastructures qui peuvent être utilisées (économie potentielle sur le projet)
- Site facilement accessible, proximité immédiate de la N174
- Site déjà existant, donc plus acceptable par la population
- Opportunité d'alimenter le réseau de chaleur de la ville de Saint-Lô

3. Mener des études complémentaires et approfondies sur la gouvernance d'un tel projet et les différentes possibilités de portage

4. Demander à l'Agglomération Le Cotentin, plus important EPCI de La Manche, de créer un poste de chargé de mission et de porter l'ensemble des études à venir

Coût estimé : 380 000 € sur 3 ans (180 k€ frais de personnel et 200 k€ d'études opérationnelles), réparti en fonction de la population DGF 2021, soit 15 % pour la CAMSMN (58k€).

→ Avis de la commission pour soumettre ce point à délibération en conseil du 20 juin ?

II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

Retour sur la plénière du 12 juin 2024 : 55 élus présents

L'ordre du jour était le suivant :

1. Création d'un pôle déchets
2. Identification d'un réseau cible de déchèteries pour le territoire de la CAMSMN
 1. Retour en images des visites techniques de déchèteries
 2. Réponses aux questions posées lors de la Conférences des Maires du 26/03/2024
 3. Présentation des réseaux de déchèteries possibles et chiffrages associés

Un sondage d'opinion a été réalisé pour recenser l'avis des élus sur le projet afin d'obtenir une idée des orientations politiques et d'identifier 1 ou 2 scénarii à approfondir pour la suite de l'étude.

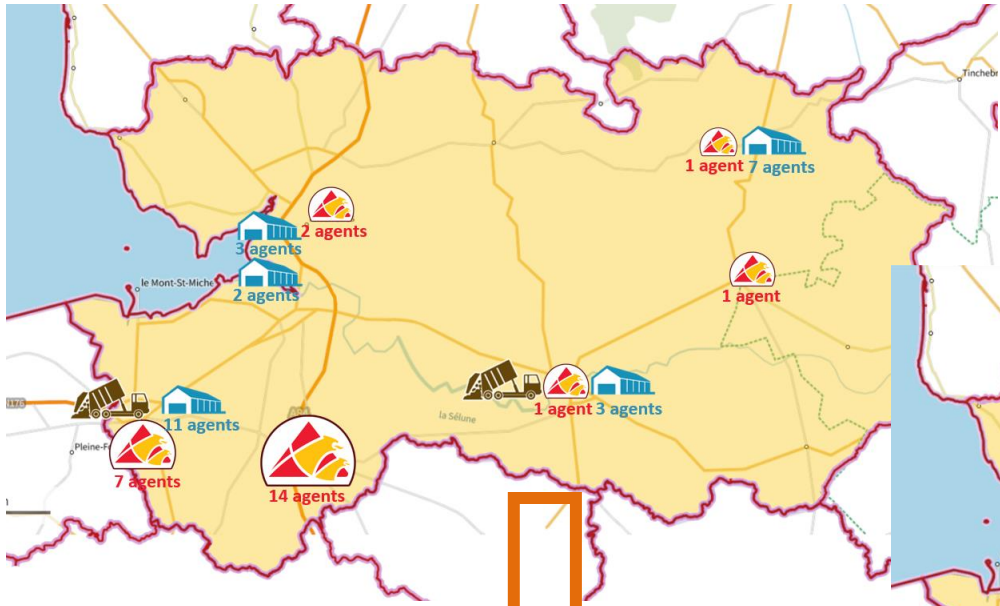
Résultats du sondage d'opinion : 48 réponses/53

Pôle territorial	Nb d'élus
AVRANCHES	10
MORTAINAIS	8
ST HILAIRE DU HARCOUET	10
ST JAMES PONTORSON	10
VAL DE SEE	9
NSP	1
Total	48

→ Représentation équilibrée des pôles territoriaux

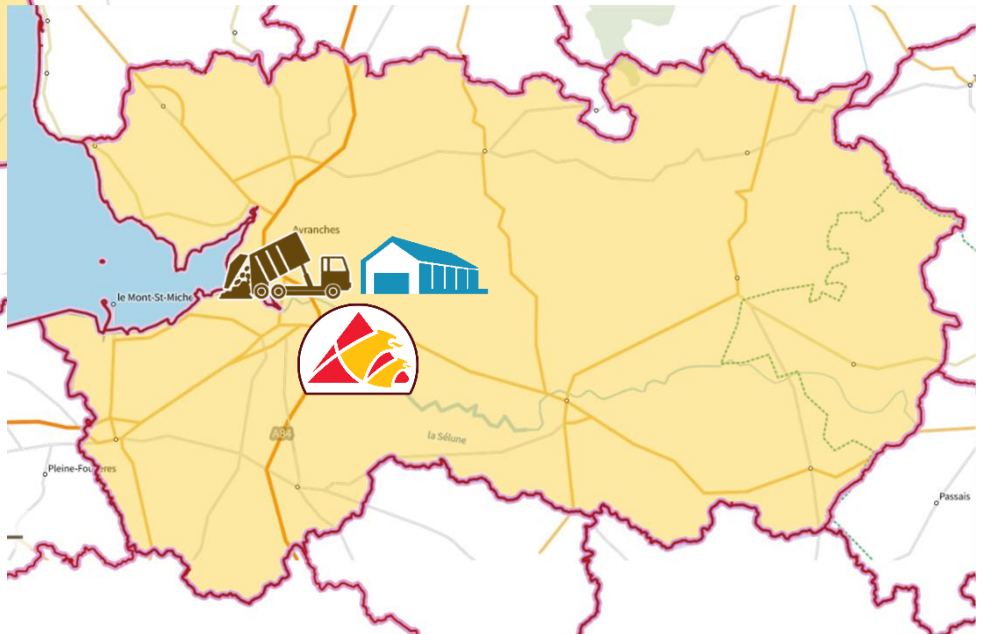
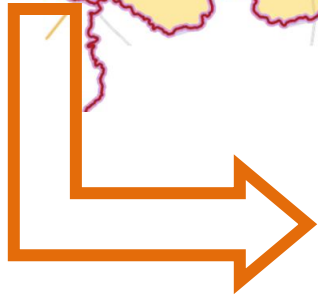
II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

1. Création d'un pôle déchets



Coût : 8,4 millions d'euros
Bases techniques et bureaux administratifs : 8 000 m² - 5,6 M€
Quai de transfert : 15 000 m² - 2,8 M€

Création d'un pôle déchets



Réunissant sur un même site les services administratifs, les équipes techniques (régies collecte, entretien PAV, bacs manif, rotation déchèterie) et un quai de transfert.

- **Nouveau site** : aucun site actuel ne peut recevoir tous les équipements nécessaires
- **Dissociation du quai de transfert et de la base technique** des régies non souhaitable pour gagner en efficacité

II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

1. Création d'un pôle déchets

Intégration au pôle déchets
d'un espace pédagogique de 100 m² permettant l'accueil de groupes scolaires, de personnel d'entreprise ou de porte ouverte au public.

Ex. : Espace dédié sur la déchèterie de Colombelle



Les thématiques qui pourraient y être abordées sont nombreuses :

- Comment réduire sa production de déchets ?
- Les consignes de tri des déchets
- Le parcours des déchets
- Le devenir des déchets
- La préservation des ressources naturelles
- ...

Ex. : Espace dédié sur le pôle de Flers Condé
(1200 visiteurs sur chaque journée porte-ouverte)

II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

1. Création d'un pôle déchets

Q1 : Etes-vous favorable à la création d'un pôle déchets regroupant les activités de la Direction « Déchets » : service administratif, équipes techniques et quai de transfert ?

92% Oui

8% Non

Q2 : Etes-vous favorable à la création au sein du pôle déchets d'une salle pédagogique pour l'information et la sensibilisation des usagers du territoire (accueil de classe, personnel d'entreprise, journée porte-ouverte aux publics, ...) ?

75% Oui

25% Non

→ Avis de la commission pour introduire ce projet dans le PPI ?

II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

2. Identification d'un réseau cible de déchèteries pour le territoire de la CAMSMN

Scénario	Nb de sites				Nb d'habitants par déchèterie*	Tonnage collecté par déchèterie
	Mis aux normes environnementales et sociales (MAN env. et soc.)	Avec extension	Avec création	Avec fermeture		
S0. Base 2024 à 13 déchèteries	13	0	0	0	6 984	2 396T
S1. 13 déchèteries MAN env. et soc.	13	0	0	0	6 984	2 396T
S2. 13 déchèteries MAN env. et soc. et 9 extensions	13	9	0	0	6 984	2 396T
S3. 9 déchèteries	5	5	4	4	10 087	3 461T
S4. 8 déchèteries	4	4	4	5	11 348	3 893T
S5. 7 déchèteries	2	2	5	6	12 969	4 450T
S6. 6 déchèteries	1	1	5	7	15 131	5 191T
S7. 3 déchèteries	3	0	3	13	30 262	10 382T

!/\ S2 : Pas d'extension possible pour Brécécy, St-Hilaire, St-Jean de la Haize et Sourdeval



Référence ADEME
1 pour 15 000 hab.

II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

2. Identification d'un réseau cible de déchèteries pour le territoire de la CAMSMN

Scénarii	Montant investissement prévu en début de plan	ETP Gardien déchèterie	Coût annuel (fct et annuité) actualisé sur 20 ans	Ecart fonctionnement annuel vs S0 sur 20 ans	En point de TEOM base 20 ans	Ecart vs S0 sur 20 ans	En coût par hab. par an	Ecart par rapport au scénario de base	Nb d'objectifs atteints /10	Ecart vs S0 sur 20 ans + Pôle déchets
S0. Base 2024 à 13 déchèteries	247 249 €	15	3 728 611 €	0 €	4,60%		41 €		0/10	
S1. 13 déchèteries MAN env. et soc.	3 174 107 €	22	3 736 225 €	7 614 €	4,61%	0,01%	41 €	0 €	1/10	0,31%
S2. 13 déchèteries MAN env. et soc. et 9 extensions	6 722 757 €	25	3 814 306 €	85 695 €	4,70%	0,11%	42 €	1 €	3/10	0,40%
S3. 9 déchèteries	11 973 204 €	25	3 762 882 €	34 271 €	4,64%	0,04%	41 €	0 €	10/10	0,34%
S4. 8 déchèteries	10 612 286 €	23	3 569 718 €	-158 893 €	4,40%	-0,20%	39 €	-2 €	10/10	0,10%
S5. 7 déchèteries	12 332 951 €	21	3 577 363 €	-151 248 €	4,41%	-0,19%	39 €	-2 €	10/10	0,11%
S6. 6 déchèteries	12 059 584 €	19	3 444 017 €	-284 594 €	4,25%	-0,35%	38 €	-3 €	10/10	-0,05%
S7. 3 déchèteries	9 337 063 €	15	3 068 679 €	-659 932 €	3,78%	-0,81%	34 €	-7 €	10/10	-0,52%
Pôle déchets	7 055 759 €		240 838 €		0,30%	0,30%	3 €	3 €	3/3	

Le minimum pour répondre à la réglementation, mais 3 sites critiques (Brécey, St-Jean de la H. et St-Hilaire) et Ducey appartient à 1 privé

100 % des objectifs atteints

Plus le nb de sites est réduit, plus on améliore : les conditions de travail des agents / coûts de fonctionnement / efficience dans la gestion quotidienne des équipes, mais à contrario induit qq km en + pour 1 à 5% des usagers

II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

2. Identification d'un réseau cible de déchèteries pour le territoire de la CAMSMN

Q3 : Etes-vous d'accord sur le fait que les déchèteries actuelles de la CAMSMN ne peuvent pas rester en l'état ?

96% Oui **2% Non** **2% NSP**

 **Elimine le scénario S0 ?**

Q4 : Le scénario de mise aux normes des 13 déchèteries avec extensions réalisables sur certains sites vous semble pertinent et acceptable financièrement ?

15 % Oui **73% Non** **12% NSP**

 **Elimine le scénario S1 et S2 ?**

Q5 : Est-ce que 3 ou 5 min de trajet en plus pour certains usagers vous semblent acceptable pour un meilleur service rendu à l'ensemble de la population et une meilleure maîtrise financière ?

81 % Oui **17 % Non** **2% NSP**

 **Validation de la réorganisation du réseau de déchèterie ?**

→ Avis de la commission

II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

2. Identification d'un réseau cible de déchèteries pour le territoire de la CAMSMN

Q6 : La CA MSMN doit investir pour les 20 prochaines années sur ses déchèteries. Sachant que les coûts de traitement des OM et du tri ne vont cesser d'augmenter (TGAP, fermeture ISDUND, éloignement des exutoires donc ↗ du transport, ...). Selon vous quel doit être l'évolution du taux de TEOM affecté aux « Déchèteries » ?

50 % - Pas d'augmentation du taux de TEOM  Possible qu'avec le S6 et S7

 **Dont 8 % - Basculer 0,5 point pour financer l'augmentation des coûts de traitement (OM/TRI)**  Possible qu'avec le S7

40 % - Augmentation de 0,5 point, soit + 4 € par hab.  Possible pour tous les scénarii

10 % - NSP

 **Avis de la commission**

II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

2. Identification d'un réseau cible de déchèteries pour le territoire de la CAMSMN

Q7 : Pour la poursuite de l'étude, vous souhaitez que le service déchets, pour la comparaison au scénario à 13 déchèteries avec extension, approfondisse le travail pour un réseau à :

31% - 9 déchèteries

29% - 8 déchèteries

32% - 7 déchèteries

4% - 6 déchèteries

2% - 3 déchèteries

2% - NSP



67% Favorable à un réseau de 8 déchèteries

II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

2. Identification d'un réseau cible de déchèteries pour le territoire de la CAMSMN

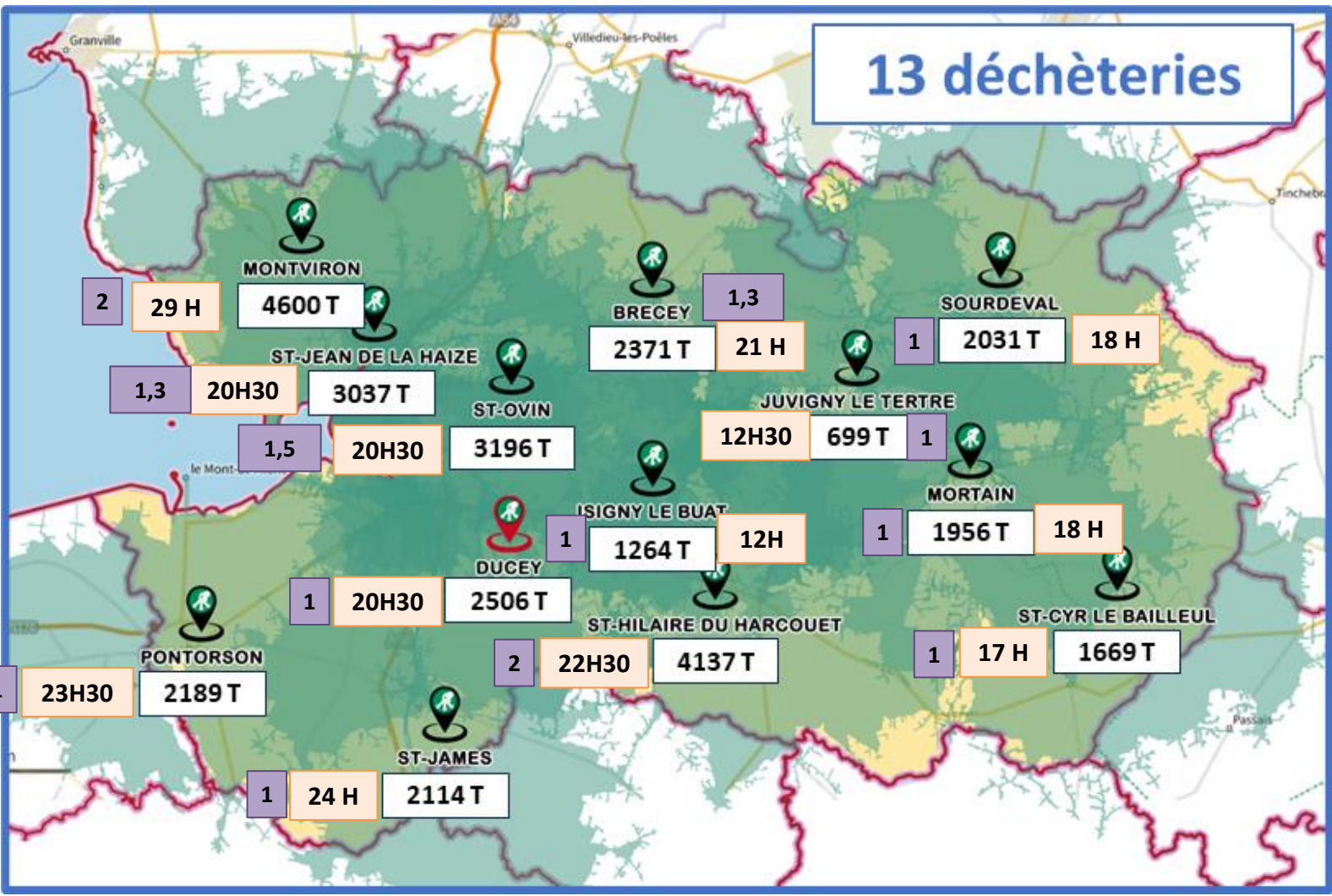
Moyens humain, temps d'ouverture et tonnage collecté par site actuellement :

Tonnage collecté par an

100% de la population à moins de 15 min d'une déchèterie

Temps d'ouverture moyen par semaine (été/hiver) = 259 H

Nb de gardien par site = 16, soit 15 ETP (travail sur plusieurs demi-journées et tous les samedis)



II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

2. Identification d'un réseau cible de déchèteries pour le territoire de la CAMSMN

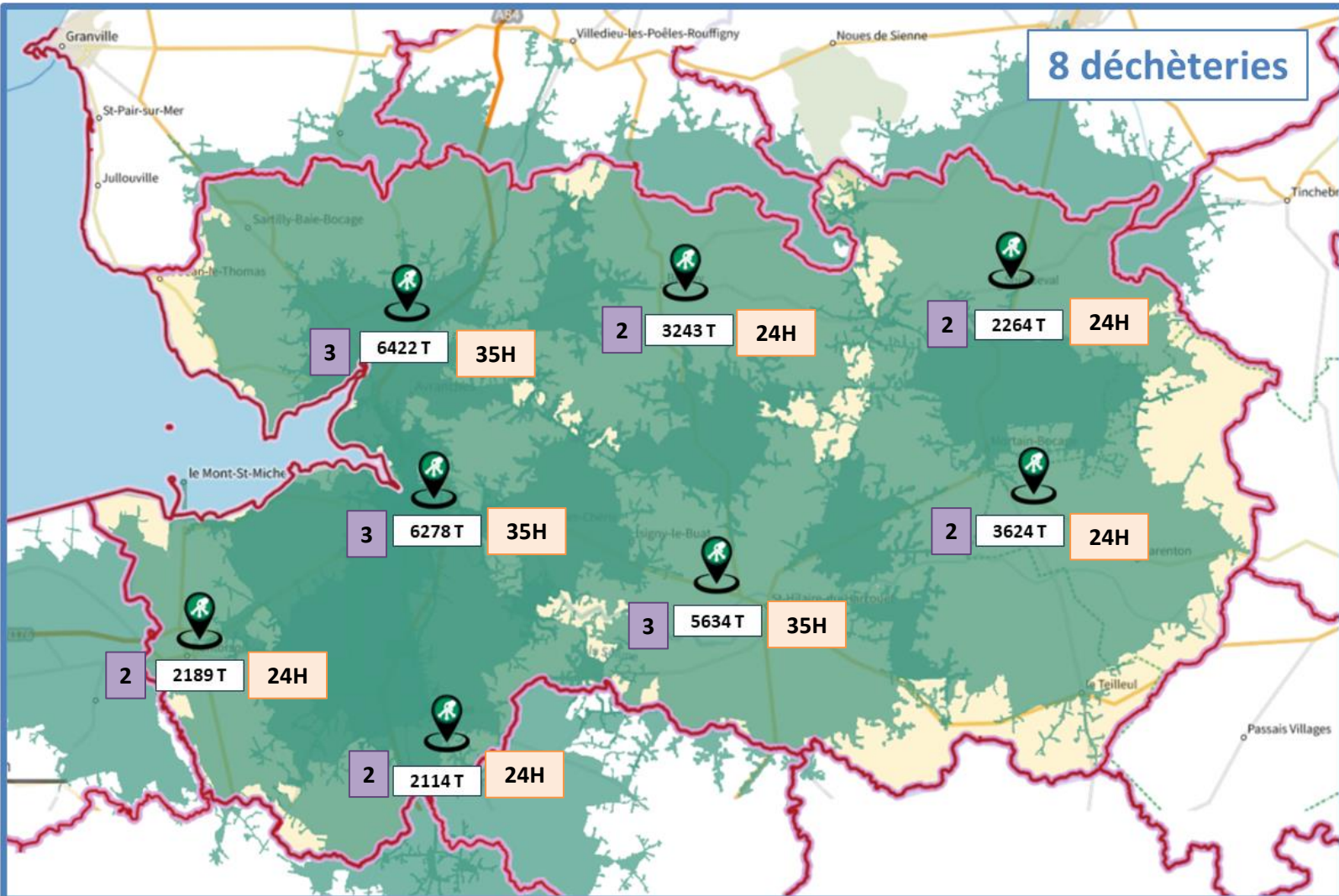
Réorganisation des moyens humain et temps d'ouverture par site qui pourraient être envisagés :

Tonnage collecté par an

99% de la population à moins de 15 min d'une déchèterie (recommandation ADEME -15 min)

Temps d'ouverture moyen par semaine (été/hiver) = 225 H
(temps d'ouverture augmenté par site)

Nb de gardien par site = 16, soit 23 ETP
(travail sur 4 jours et 2 samedis sur 3)



II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

2. Identification d'un réseau cible de déchèteries pour le territoire de la CAMSMN

Mesure de la qualité de service d'après les retours des visites de sites effectuées :

Principaux changements liés aux nouvelles déchèteries	Amélioration	Contrainte
Augmentation du nombre de km pour certains usagers en cas de fermeture de site (optimisation du réseau)		
Diminution du temps d'attente en entrée de site	De 45 min à 5 min max	
Amélioration de la fluidité en haut de quai		
Mise en place d'un plan de circulation spécifique prestataire	Sécurité usager	
Mise en place de garde-corps	Sécurité usager	
Mise en place de zones de dépôts à plat (déchets verts et gravats)	Déchargement plus rapide	
Augmentation du nombre de filières de tri et de recyclage	Plus de tri moins de déchets enfouis	
Mise en place d'une zone de réemploi	Plus de tri moins de déchets enfouis	

II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

2. Identification d'un réseau cible de déchèteries pour le territoire de la CAMSMN

Mesure de la qualité de service d'après les retours des visites de sites effectuées (suite) :

Principaux changements liés aux nouvelles déchèteries	Amélioration	Contrainte
Amélioration de la signalétique	Meilleure communication	
Mise en place d'un espace pédagogique et animations	Meilleure communication	
Mise en place de services annexes (distribution de sacs OMR, EMR, composteurs, ...)	Distri des sacs avec les mairies et pôle pose pb	
Mise en place de contrôle d'accès (Ex. Le Havre)	↘ tonnage des pros et fréquentation, retour sur investissement 1 an	
Mise en place de la vidéoprotection (Ex. Le Havre)	Complémentaire aux contrôles d'accès	
Limitation du nombre de passages annuels (nécessaire si tarification incitative)	Peu de retours car non mis en place, mais en réflexion	

II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

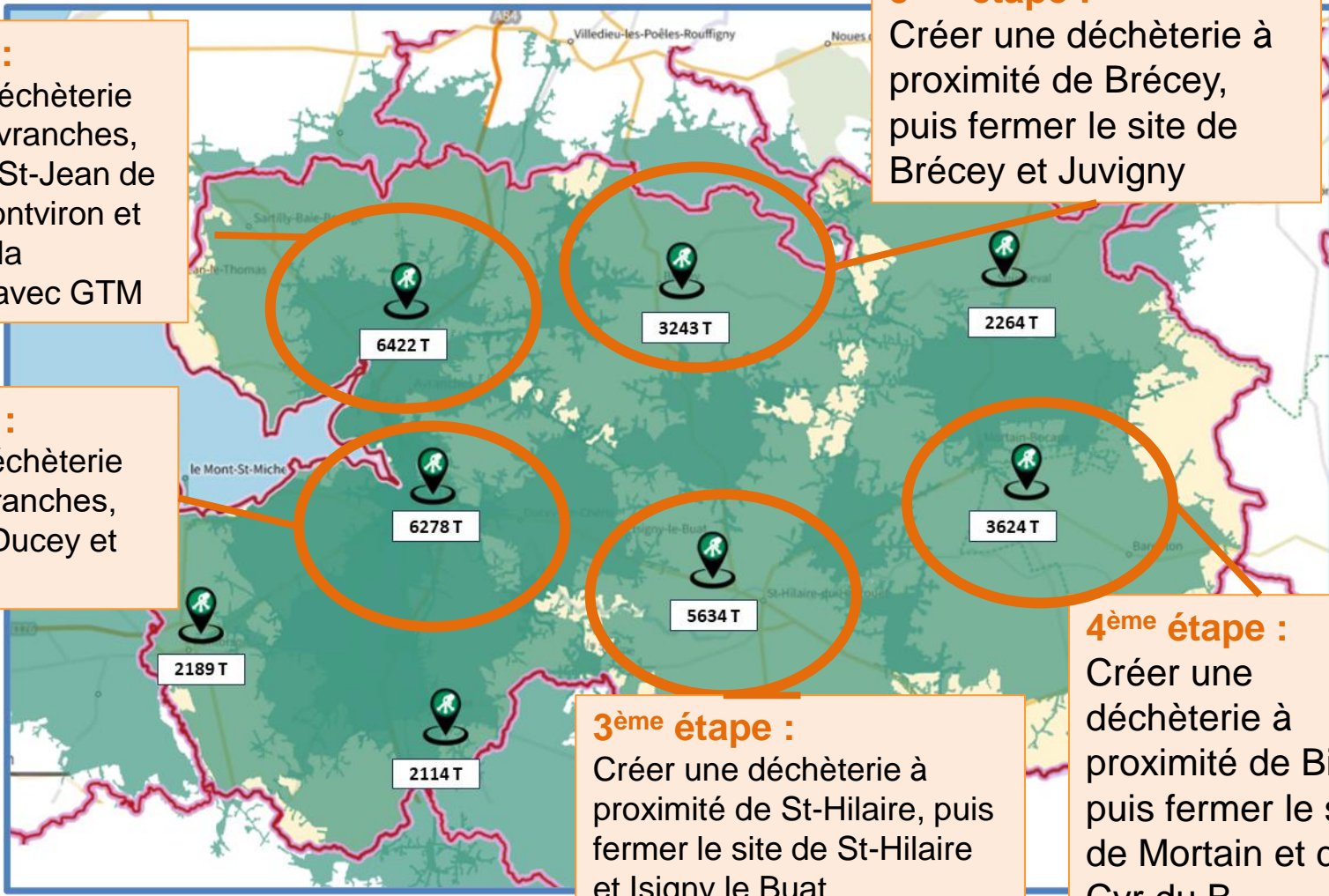
2. Identification d'un réseau cible de déchèteries pour le territoire de la CAMSMN

1^{ère} approche de mise en œuvre d'un scénario cible à 8 déchèteries qui reste à retravailler avec le groupe de travail et qui dépendra aussi des opportunités qui se présenteront :

1^{ère} étape :
Créer une déchèterie au Nord d'Avranches, puis fermer St-Jean de la Haize, Montviron et mettre fin à la convention avec GTM

2^{ème} étape :
Créer une déchèterie au Sud d'Avranches, puis fermer Ducey et St-Ovin

5^{ème} étape :
Créer une déchèterie à proximité de Brécey, puis fermer le site de Brécey et Juvigny



3^{ème} étape :
Créer une déchèterie à proximité de St-Hilaire, puis fermer le site de St-Hilaire et Isigny le Buat

4^{ème} étape :
Créer une déchèterie à proximité de Bion, puis fermer le site de Mortain et de St-Cyr du B.

II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

2. Identification d'un réseau cible de déchèteries pour le territoire de la CAMSMN

1^{ère} approche de mise en œuvre d'un scénario cible à 8 déchèteries qui reste à retravailler avec le groupe de travail et qui dépendra aussi des opportunités qui se présenteront :

Etapas	Actions	Année	Montant de l'emprunt pour les créations ou réhabilitations	Nb de déchèteries	Economie sur REP	
					Tonnage détourné REP	Total économie REP par an
1 ^{ère}	Fin réhabilitation de Sourdeval	2024	222 708 €	13	196T	- 57 027 €
2 ^{ème}	Réhabilitation de Pontorson	2024	166 465 €	13		- €
3 ^{ème}	Création du pôle déchets	2025/2026	7 039 408 €	13		- €
4 ^{ème}	Extension déchèterie Pontorson sur quai de transfert	2027	106 903 €	13	161T	- 47 936 €
5 ^{ème}	Créer une déchèterie au Nord d'Avranches, puis fermer St-Jean de la Haize, Montviron et mettre fin à la convention avec GTM	2026/2027	3 112 354 €	12	971T	- 213 844 €
6 ^{ème}	Créer une déchèterie au Sud d'Avranches, puis fermer Ducey et St-Ovin	2027/2028	3 112 354 €	11	768T	- 164 511 €
7 ^{ème}	Créer une déchèterie à proximité de St-Hilaire, puis fermer le site de St-Hilaire et Isigny le Buat	2028/2029	2 150 841 €	10	857T	- 187 129 €
8 ^{ème}	Créer une déchèterie à proximité de Bion, puis fermer le site de Mortain et de St-Cyr du B.	2030	1 730 663 €	9	364T	- 93 883 €
9 ^{ème}	Créer une déchèterie à proximité de Brécey, puis fermer le site de Brécey et Juvigny	2031	1 730 663 €	8	253T	- 91 154 €
10 ^{ème}	Réhabilitation de St-James	2032	514 425 €	8	198T	- 52 017 €
Total			19 497 611 €		3 768T	- 907 501 €

II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

2. Identification d'un réseau cible de déchèteries pour le territoire de la CAMSMN

1^{ère} approche de mise en œuvre d'un scénario cible à 8 déchèteries qui reste à retravailler avec le groupe de travail et qui dépendra aussi des opportunités qui se présenteront :

Scénarii	Montant investissement prévu en début de plan	ETP Gardien déchèterie	Coût annuel (fct et annuité) actualisé sur 20 ans	Ecart fonctionnement annuel vs S0 sur 20 ans	En point de TEOM base 20 ans	Ecart vs S0 sur 20 ans	En coût par hab. par an	Ecart par rapport au scénario de base	Nb d'objectifs atteints /10	Ecart vs S0 sur 20 ans + Pôle déchets
S0. Base 2024 à 13 déchèteries	247 249 €	15	3 728 611 €	0 €	4,60%		41 €		0/10	
S1. 13 déchèteries MAN env. et soc.	3 174 107 €	22	3 736 225 €	7 614 €	4,61%	0,01%	41 €	0 €	1/10	0,31%
S2. 13 déchèteries MAN env. et soc. et 9 extensions	6 722 757 €	25	3 814 306 €	85 695 €	4,70%	0,11%	42 €	1 €	3/10	0,40%
S3. 9 déchèteries	11 973 204 €	25	3 762 882 €	34 271 €	4,64%	0,04%	41 €	0 €	10/10	0,34%
S4. 8 déchèteries	10 612 286 €	23	3 569 718 €	-158 893 €	4,40%	-0,20%	39 €	-2 €	10/10	0,10%
S5. 7 déchèteries	12 332 951 €	21	3 577 363 €	-151 248 €	4,41%	-0,19%	39 €	-2 €	10/10	0,11%
S6. 6 déchèteries	12 059 584 €	19	3 444 017 €	-284 594 €	4,25%	-0,35%	38 €	-3 €	10/10	-0,05%
S7. 3 déchèteries	9 337 063 €	15	3 068 679 €	-659 932 €	3,78%	-0,81%	34 €	-7 €	10/10	-0,52%
Pôle déchets	7 055 759 €		240 838 €		0,30%	0,30%	3 €	3 €	3/3	

→ Avis de la commission pour approfondir la mise en œuvre d'un réseau cible à 8 déchèteries

II. Etude de réhabilitation des déchèteries et des sites du service déchets

➤ Calendrier de l'étude pour la suite

- **Groupe de travail déchèterie** le lundi 2 septembre à 9h30 ou vendredi 13 septembre à 9h30 ?
- **Commission déchets du 24 septembre** : Présentation du scénario approfondi
- **Conférence des maires du 9 octobre** : Présentation du scénario approfondi
- **Conseil communautaire du 16 octobre** : Choix du scénario à mettre en œuvre pour la modification du PPI

III. Point sur les travaux de renouvellement des PAV et programmation des travaux à venir

Date de travaux : du 30 octobre au 15 décembre 2023

Session fin 2023 (budget 2022)

N°	Commune	Emplacement	Action	Nombre de colonnes	Fourniture colonnes TTC €	Génie civil TTC €	Total TTC €
1	Précey	Stade	Renouvellement	7 (3,3,1)	34 523,08 €	20 601,71 €	55 124,79 €
2	Marcilly	Bourg	Renouvellement	6 (2,3,1)	29 429,83 €	13 387,79 €	42 817,62 €
3	Marcey les Grèves	RD 105	Agrandissement	5 (2,2,1)/(1,1,0)	10 186,49 €	24 658,86 €	34 845,35 €
4	Marcey les Grèves	En face des ST	Agrandissement	7 (3,3,1)/(2,2,0)	20 372,98 €	14 949,90 €	35 322,88 €
5	Marcey les Grèves	le bourg	Suppression	3 colonnes enterrées	0,00 €	7 734,00 €	7 734,00 €
TOTAL TTC (€)					94 512,38 €	81 332,26 €	175 844,64 €

Précey – Stade (3 OM, 3 TS, 1 V)



Marcilly – Bourg (2 OM, 3 TS, 1 V)



III. Point sur les travaux de renouvellement des PAV et programmation des travaux à venir

Marcey-les-Grèves – RD 105 (2 OM, 2 TS, 1 V)



Marcey-les-Grèves – ST (3 OM, 3 TS, 1 V)



Marcey-les-Grèves – Bourg



III. Point sur les travaux de renouvellement des PAV et programmation des travaux à venir

Date de travaux : du 12 février au 26 avril 2024

Session n°1 2024 (budget 2023)

N°	Commune	Emplacement	Action	Nombre de colonnes	Fourniture colonnes TTC €	Génie civil TTC €	Total TTC €
1	Précey	Salle polyvalente	Renouvellement	6 (2,3,1)	33 440,40 €	15 442,13 €	48 882,53 €
2	Crollon	Le Bourg	Renouvellement	5 (2,2,1)	27 738,00 €	11 532,78 €	39 270,78 €
3	Ducey	Les Bas Jardins	Renouvellement	7 (3,3,1)	39 142,80 €	17 691,73 €	56 834,53 €
4	Angey	La Maison Neuve	Renouvellement	8 (3,3,2)	44 071,20 €	24 163,92 €	68 235,12 €
5	Le Parc	Plomb - Bourg	Renouvellement	7 (3,3,1)	39 142,80 €	16 888,98 €	56 031,78 €
6	Avranches	Place Saint Gervais	Renouvellement	3 (1,1,1) E	24 037,20 €	9 797,10 €	33 834,30 €
7	La Mancellière	Le Bourg	Renouvellement	5 (2,2,1)	27 738,00 €	13 837,98 €	41 575,98 €
8	Le Mesnil-Bœufs	Le Bourg	Renouvellement	4 (1,2,1)	22 035,60 €	12 305,70 €	34 341,30 €
9	Isigny-Le-Buat	Déchèterie	Suppression	3 colonnes enterrées	0,00 €	7 464,78 €	7 464,78 €
10	Le Teilleul	Place du Champs de Foire	Suppression	3 colonnes enterrées	0,00 €	7 464,78 €	7 464,78 €
11	Saint Martin des Champs	Lotissement les Oliviers	Prévu et annulé	6 (2,3,1)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL TTC (€)					257 346,00 €	136 589,88 €	393 935,88 €

Précey – Salle polyvalente (2 OM, 3 TS, 1 V)



Crollon – Bourg (2 OM, 2 TS, 1 V)



III. Point sur les travaux de renouvellement des PAV et programmation des travaux à venir

Ducey – Les bas Jardins (3 OM, 3 TS, 1 V)



Angey – La Maison neuve (3 OM, 3 TS, 2 V)



III. Point sur les travaux de renouvellement des PAV et programmation des travaux à venir

Le Parc – Plomb bourg (3 OM, 3 TS, 1 V)



Avranches – Saint Gervais (1 OM, TS, V)

Les colonnes devraient être fonctionnelles pour l'été.



III. Point sur les travaux de renouvellement des PAV et programmation des travaux à venir

La Mancellière – Le bourg (2 OM, 2 TS, 1 V)



Le Mesnil-Boeufs – le bourg (1 OM, 2 TS, 1 V)



III. Point sur les travaux de renouvellement des PAV et programmation des travaux à venir

Isigny-le-Buat – Déchetterie



Le Teilleul – Place du Champs de Foire



III. Point sur les travaux de renouvellement des PAV et programmation des travaux à venir

➤ **Session n°2 de 2024 (budget 2024)** : proposition priorisée selon la vétusté des colonnes existantes

Secteur	Commune	Lieu	Action	Type de colonnes	OM	M	V	TOTAL	Fourniture € TTC	Génie civil prévisionnel € TTC
Isigny	Les Biards	La Mazure	Renouvellement	SE	1	2	1	4	22 036 €	14 000 €
Isigny	Montgothier	Etang la Pellerie	Renouvellement	SE	2	2	1	5	27 738 €	17 500 €
Isigny	Le Mesnil Thébaut	Carrefour des Biards	Renouvellement	SE	2	2	1	5	27 738 €	17 500 €
Isigny	Isigny	Résidence béchet	Renouvellement	SE	1	2	1	4	22 036 €	14 000 €
Ducey	Céaux	Salle polyvalente	Renouvellement	SE	2	4	1	7	39 143 €	24 500 €
Sartilly	Sartilly	Lotissement	Création	E	2	2	1	5	27 738 €	28 000 €
Ducey	Courtils	Stade municipal	Renouvellement	SE	3	3	2	8	44 071 €	21 000 €
Avranches	Plomb	A84	Renouvellement	SE	2	2	1	5	27 738 €	21 000 €
Ducey	Ducey	Plat d'Etain	Renouvellement	SE	3	3	1	7	39 143 €	24 500 €
Avranches	Saint Martin des Champs	Le stade	Renouvellement	SE	4	4	2	10	55 476 €	35 000 €
Avranches	Marcey les Grèves	Le Clos Hubert	Renouvellement	SE	2	2	1	5	27 738 €	17 500 €
Avranches	Marcey les Grèves	Le rivage	Suppression	/	0	0	0	0	0	8 450 €
TOTAL					24	28	13	65	360 594 €	234 500 €
TOTAL									595 094 €	

➔ **Avis de la commission**

III. Point sur les travaux de renouvellement des PAV et programmation des travaux à venir

➤ **Session n°2 de 2024 (budget 2024)** : proposition priorisée selon la vétusté des colonnes existantes

➔ Si le budget supplémentaire est voté, avec 1 million supplémentaire pour les déchets, les PAV ci-après pourraient être renouvelés sur le budget 2024.

Secteur	Commune	Lieu	Action	Type de colonnes	OM	M	V	TOTAL	Fourniture € TTC	Génie civil prévisionnel € TTC
Ducey	Ducey	HLM les Douets	Renouvellement	SE	2	3	1	6	33 440 €	21 000 €
Ducey	Ducey	Flandre Dunkerque	Renouvellement	SE	2	3	1	6	33 440 €	21 000 €
Ducey	Ducey	JB Delivet	Renouvellement	SE	2	3	1	6	33 440 €	21 000 €
Ducey	Ducey	Emile de Housse	Renouvellement	SE	2	3	1	6	33 440 €	21 000 €
Avranches	Ponts	La Fosse Cordon	Renouvellement	SE	2	2	1	5	27 738 €	17 500 €
Ducey	Saint-Quentin sur le Homme	Cromel	Renouvellement	SE	2	3	1	6	33 440 €	21 000 €
Ducey	Saint-Quentin sur le Homme	La Chainerie	Renouvellement	SE	2	2	1	5	44 071 €	17 500 €
Ducey	Saint-Quentin sur le Homme	Salle polyvalente	Renouvellement	SE	2	2	1	5	27 738 €	17 500 €
Avranches	Ponts	Lotissement en face la ménardière	Renouvellement	SE	2	2	1	5	33 440 €	21 000 €
Avranches	Saint Martin des Champs	Intermarché	Renouvellement	SE	2	2	1	5	27 738 €	17 500 €
TOTAL					20	25	10	55	327 928 €	196 000 €
TOTAL									523 928 €	

➔ Avis de la commission

IV. Informations diverses

➤ Point sur le schéma de collecte des déchets sur le MSM

- Obtention de l'agrément sanitaire provisoire pour une durée de 3 mois (dépôt du dossier le 1^{er} mars + visite favorable le 2 avril par la DDPP + courrier reçu le 27 mai)
- Réception du camion hayon pour la collecte des biodéchets (BC de 43 360 € TTC signé)



- Recrutement d'un collecteur de biodéchets : Anthony BESNARD (CDD 1 an) depuis le vendredi 7 juin
- Démarrage de la collecte des biodéchets : lundi 10 juin

IV. Informations diverses

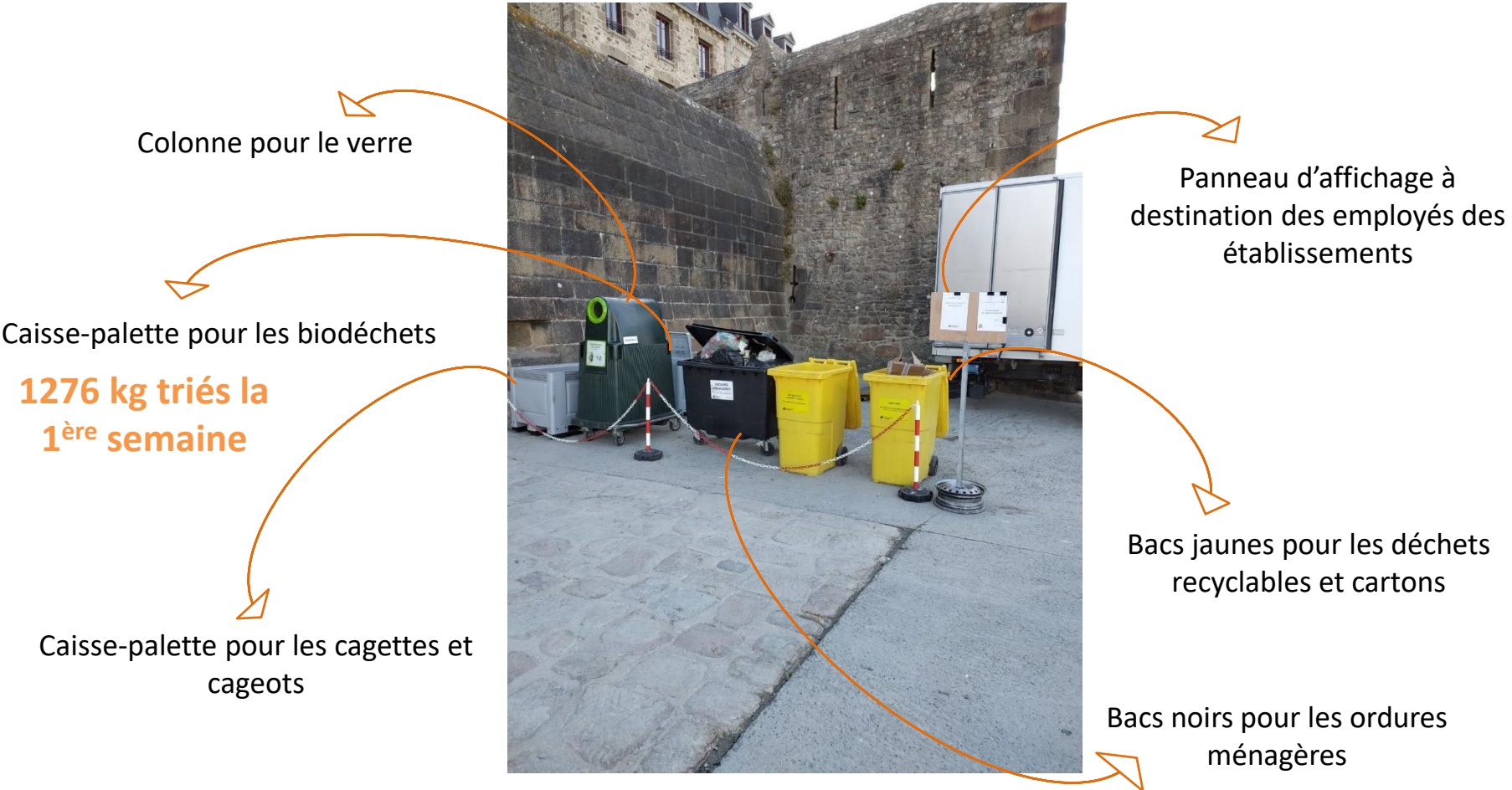
Vidéo sur la collecte des biodéchets pour les professionnels de l'îlot du Mont St-Michel



**Collecte des biodéchets pour les professionnels de
l'îlot du Mont-Saint-Michel**

IV. Informations diverses

➤ Point sur le schéma de collecte des déchets sur le MSM



Point de collecte éphémère au pied du Mont-Saint-Michel
de 7 heures 30 à 9 heures 30

VI. Informations diverses

➤ Ressources humaines

Départ

- ✓ **Alain LERASLE**, retraite pour invalidité (saisine médicale du 19/04)

Arrivées

- ✓ **Anthony BESNARD** le 07/06/2024– Collecteur biodéchets régie Saint James-Pontorson
- ✓ **Amaury POILPRE** le 24/09/2024– Chargé de mission déchets abandonnés en apprentissage
- ✓ **Arnaud MACHARD** le 15/05/2024 – Gardien de déchèterie saisonnier Saint Jean-Saint Ovin
- ✓ **Tony LEBLAY** le 28/06/2024 – Gardien de déchèterie saisonnier Montviron
- ✓ **Lucas CHRETIEN** le 01/07/2024 –Agent de collecte saisonnier Saint James-Pontorson
- ✓ **Stacy VARIN** le 01/07/2024 – Agent d’entretien saisonnier PAV
- ✓ **Alexandre SCAVINNER** le 05/08/2024 – Agent de collecte saisonnier Saint Hilaire du Harcouët

Postes vacants / à pourvoir

- ✓ **Chargé de prévention des déchets des professionnels** (relance jusqu’au 30/06)
- ✓ **Chargé de mission collecte des déchets** (fin de publication le 14/06)
- ✓ **Chargé de mission implantation des PAV et suivi des travaux** (appel à l’apprentissage)

Création de postes (CST 27/08/2024)

- ✓ **Agent de prévention des déchets sur le Mortainais** (Contrat de projet de 3 ans)
- ✓ **Chargé de mission biodéchets** (Contrat de projet de 3 ans) fin du contrat actuel au 31/12/2024
- ✓ **Maitre composteur** (Contrat de projet de 3 ans) fin du contrat actuel au 31/12/2024

Changement de poste

- ✓ **Elise NEUVILLE** le **01/07** - Chargé de mission de collecte des biodéchets PP et PAV

Prochaines commissions Environnement – Déchets

à la MSAP à St-Hilaire

- Mardi 24 septembre 2024 à 20h
- Mercredi 16 octobre 2024 à 18h
- Mardi 26 novembre 2024 à 18h

Lexique

ADT : Ambassadeur Du Tri
BOM : Benne à Ordures Ménagères
CA : Communauté d'Agglomération
CA MSMN : Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
CC : Communauté de Communes
C1 : 1 collecte par semaine
C2 : 2 collectes par semaine
CS : Coût du Service
CS : Collecte sélective
CVED : Centre de Valorisation Energétique des Déchets
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DBRECEY : Déchèterie de Brécey
DCYR : Déchèterie de St-Cyr du Bailleul
DDUCEY : Déchèterie de Ducey
DDS : Déchets Dangereux Spécifiques
DEA : Déchets d'Equipement d'Ameublement
DEEE : Déchets d'Equipement Electrique et Electronique
DISI : Déchèterie d'Isigny le Buat
DJAMES : Déchèterie de St-James
DJEAN : Déchèterie de St-Jean de la Haize
DJUV : Déchèterie de Juvigny les Vallées
DMA : Déchets Ménagers Assimilés
DMONTVIRON : Déchèterie de Montviron
DMOR : Déchèterie de Mortain
DOVIN : Déchèterie St-Ovin
DSH : Déchèterie de St-Hilaire du Harcouët
DSOU : Déchèterie Sourdeval
DPONT : Déchèterie de Pontorson
ELA : Emballage pour Liquide Alimentaire (= PCC)
EMR : Emballage Ménager Recyclable (= sorte 5.02 ou PCNC)
ETP : Equivalent de Temps de Plein
ETP : Etablissement de Travail Protégé
GDM : Gros De Magasin (= sorte 1.02)

GNI : Gravats Non Inertes
GT : Groupe de Travail
ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
JAPO : Saint-James / Pontorson
JRM : Journaux, Revues, Magazines
MOR : Mortain
MSM : Mont- Saint-Michel
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
PAP ou PP : Porte-A-Porte
PAV : Point d'Apport Volontaire
PAV SE : Point d'Apport Volontaire Semi-Enterrée
PCC : Papier Carton Complexé (= ELA)
PCNC : Papier Carton Non Complexé (= EMR)
PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
PT : Pôle Territorial
REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures ménagères
RS : Redevance Spéciale
ST : Service Technique
STH : St-Hilaire
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TI : Tarification Incitative
TIG : Travail d'Intérêt Général
TLC : Textile, Linge, Chaussure
TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes
TMS : Trouble Musculo Squelettique
TS : Tri Sélectif
VDS : Val de Sée

TS = Recyclables secs hors verre = Monoflux = Sac jaune = Papiers et emballages hors verre

